

VISADDA : TOUT LE E-LEARNING EN ILLIMITÉ

Remplissez votre obligation de formation DDA avec une solution e-learning d'excellence

ACCÈS ILLIMITÉ, JUSQU'AU 31/12

DDA

CODE : ADDE01

Objectifs de la formation

Maîtriser les fondamentaux du secteur de l'assurance

Être au fait des dernières réglementations et actualités du secteur

Connaître les mesures à prendre dans le cadre de la protection de la clientèle

Se préparer à un contrôle de l'ACPR

Parmi nos formateurs

- **BAUDOUX Cécile**
Fondatrice et Dirigeante,
MY TEAM
- **BLANCHARD Anne-Laure**
Fondatrice,
VIE LEGIA CONSEIL
- **COLLIN Marie**
Présidente - Associée, Consultante et formatrice,
EOLE BUSINESS ET RH
- **COPPIN-THIBEAUX Anne**
Présidente AC & VOITHEIA, Consultante et Formatrice,
- **COURAULT Fabrice**
Président,
NOSTROMO
- **HOUDAILLE Philippe**
Consultant expert en assurance construction,
- **NOTHEAUX Olivier**
Consultant Formateur,
OPPALE
- **QUILICHINI Paul Vincent**
Consultant & formateur en assurance et vente d'assurance,
- **QUISEFIT Louissette**
Formatrice consultante en Assurance de Personnes et experte en relation client et management de proximité,
- **ROLLIER Patrick**
Consultant et formateur indépendant,
PR CONSEIL & FORMATION

Public concernés

- Agents ; Courtiers et intermédiaires en assurance ; Responsables et chargé(e)s de clientèle ; Souscripteurs et rédacteurs ; Conseillers commerciaux vie et IARD ; Conseillers en gestion de patrimoine ; Responsables réseaux / distribution ; Inspecteurs régionaux

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
-

Tarifs

- Tarif par personne 2024 : 490,00 €HT
-

Un accès illimité à + de 60 heures de formation

Les parcours en e-learning en accès libre :

- Sensibilisation à la LCB-FT (2h)
 - Loi Sapin 2 (1h)
 - Sensibilisation à la DDA (1h)
 - Protection de la clientèle (1h)
 - Obligations d'information et devoir de Conseil sous DDA (2h)
 - RGPD dans l'assurance (2h)
 - Les fondamentaux de l'assurance de personnes (2h)
 - Les fondamentaux de l'assurance vie (1h)
 - La loi Pacte et la Réforme des retraites (2h)
 - Se préparer à un contrôle ACPR (1h)
 - Fiscalité et assurance vie (2h)
 - Conseiller ses clients sur la rédaction de la clause bénéficiaire (2h)
 - Assurance construction de A à Z (2h)
 - La prévoyance collective (2h)
 - Vente à distance (VAD) de produits d'assurance (2h)
 - Assurance emprunteur (1h)
 - Responsabilité civile des particuliers (1h45)
 - Responsabilité civile et responsabilité civile immobilière (2h)
 - Les fondamentaux de l'assurance IARD (2h)
 - Négociation commerciale – Structurer sa négociation et sécuriser ses ventes (4h)
 - Négociation commerciale – Mieux vendre ses différences, son expertise et son professionnalisme (4h)
 - Les fondamentaux de la garantie perte d'exploitation (1h)
 - La convention IRSI (1h30)
 - Concevoir un plan d'action commercial (1h)
 - Protection sociale des TNS (1h30)
 - Les fondamentaux de la dépendance (1h30)
 - Sensibilisation à la lutte contre la fraude (2h)
-

Des formations en classe virtuelle (webinaires enregistrés avec validation des acquis)

- Responsabilité des intermédiaires (1h)
- Parcours digitaux : respecter le devoir de conseil (1h)
- Actualités de l'ACPR 2023 (1h)
- Traitement des réclamations clients et médiation (45 min)
- PLFSS 2023 : quels impacts sur les assureurs complémentaires santé et prévoyance? (30 min)

- Devoir de Conseil — Quelles obligations envers les personnes vulnérables ? (40 min)
- Obligation de formation DDA : enjeux, outils pour y répondre et financement (40 min)
- La vente à distance en temps de confinement (1h)
- L'autorégulation du courtage ou l'accompagnement des professionnels du courtage (1h)
- Augmentation du coût de l'assurance de flotte automobile : comment faire pour en réduire l'impact? (40 min)
- Assureurs : Évaluer la perte d'exploitation et proposer une couverture du risque optimale (30 min)
- Actualités de l'ACPR et environnement Covid (1h)

Dates

E-Learning

03/06-31/12/2024

01/07-31/12/2024

01/08-31/12/2024

02/09-31/12/2024

01/10-31/12/2024

01/11-31/12/2024

02-31/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.